

QUAND UN VOCABULAIRE DE SPÉCIALITÉ EMPRUNTE AU LANGAGE COURANT : LE NUCLÉAIRE, ÉTUDE DE CAS

Marie CALBERG-CHALLOT
UMR 7597 CNRS – Université Paris 7

INTRODUCTION

Cet article s'inscrit dans un travail de recherche de doctorat qui s'attache à décrire une langue de spécialité et, plus particulièrement, un vocabulaire de spécialité, celui de l'ingénierie nucléaire.

En effet, l'étude a été menée au sein de l'entreprise AREVA NP. Le groupe AREVA propose à ses clients des solutions technologiques pour produire l'énergie nucléaire et acheminer l'électricité. Leader mondial de l'énergie nucléaire, le groupe est le seul acteur présent dans l'ensemble des activités industrielles du cycle du nucléaire.

Nous présenterons plus précisément le domaine ainsi que les corpus de travail de l'étude puis, bien que nous nous intéressions au vocabulaire de spécialité de l'ingénierie nucléaire, nous nous situerons par rapport aux notions de langue générale et de langue de spécialité afin de préciser l'analyse. Ensuite, en support de nos corpus, nous analyserons quelques termes issus de la langue commune dont la signification s'est spécialisée. Nous nous attacherons à comprendre comment les termes issus la langue générale se spécialisent au travers d'un contexte spécialisé et à déterminer le niveau de spécialisation d'un domaine. Ceci nous conduira à expliquer les moteurs et les motivations de la spécialisation d'un terme dans un domaine de spécialité et enfin, à mettre en

exergue la nécessaire vigilance qu'il faut garder vis-à-vis de termes issus de la langue générale qui peuvent, par ailleurs, être spécialisés et faire partie d'un vocabulaire de spécialité.

1 PRÉSENTATION DU CADRE DE TRAVAIL

1.1 Présentation du domaine de travail

Ce travail a porté sur deux corpus. Le premier corpus¹ porte sur le vocabulaire du domaine de l'ingénierie nucléaire au sens le plus large alors que le second corpus² est représentatif du vocabulaire d'un sous-domaine, celui du Combustible de l'ingénierie nucléaire d'AREVA NP.

En effet, le Corpus de la CSTNIN touche au vocabulaire du domaine de l'ingénierie nucléaire en général et représente un ensemble de termes et expressions étudiés par les groupes de travail de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire (CSTNIN) qui a pour mission, comme il est expliqué dans le décret N° 96-602 du 3 juillet 1996, de travailler sur l'enrichissement de la langue française et la néologie. Le second corpus est consacré au sous-domaine du Combustible pour l'ingénierie nucléaire d'AREVA NP.

Les membres travaillant pour la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire sont des personnalités qualifiées ou experts travaillant ou ayant travaillé dans différents organismes, sociétés ou établissements : l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), l'ASPEA (Association suisse pour l'énergie atomique), la BELGONUCLEAIRE, le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), AREVA NC (AREVA Nuclear Cycle), le bureau de la traduction, la Direction de la terminologie et de la normalisation du Canada, EDF (Electricité de France), AREVA NP (AREVA Nuclear Power), l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire), la RGN (Revue générale nucléaire), la SFEN (Société française d'énergie nucléaire), SGN et SUEZ-TRACTEBEL. Des experts extérieurs au domaine d'application, tels les linguistes, terminologues et experts de la langue à plusieurs titres, participent au travail. L'action des linguistes et terminologues au sein des commissions de terminologie et de néologie est à souligner (Chevallier & Candel, à paraître ; Candel, 1999 : pp. 44-53 ; Depecker, 2001).

¹ Nous nommerons le premier corpus "Corpus de la CSTNIN".

² Nous nommerons le second corpus "Corpus du sous-domaine du Combustible"

Le deuxième corpus, le Corpus du sous-domaine du Combustible constitue un sous-ensemble d'un domaine plus vaste, le domaine technique de l'ingénierie nucléaire (Coppolani *et al.*, 2004 : pp. 43-75).

Ce corpus est constitué de textes techniques relatifs à la conception des assemblages de combustible dans le sous-domaine du Combustible. Il rassemble des documents ayant trait à la reconfiguration du processus de conception des assemblages de combustible destiné à réduire les coûts de conception et de fabrication, ainsi que le délai de mise sur le marché d'un produit nouveau ou d'une solution innovante (Calberg-Challot *et al.*, à paraître).

Ce corpus, constitué en vue d'un projet d'extraction de termes candidats, a été mené à la Direction "Conception et Ventes du Combustible" d'AREVA NP. La conception, la fabrication et le développement d'assemblages du combustible et des éléments qui lui sont associés sont réalisés de façon coordonnée en France, en Allemagne et aux Etats-Unis. Le corpus porte uniquement sur les documents techniques émis en français. La conception, première opération dans le cycle de vie d'un assemblage de combustible, fait intervenir des techniques avancées dans des domaines comme la mécanique, la thermohydraulique, la physique des réacteurs, la chimie, la science des matériaux. L'amélioration des performances et l'adaptation permanente aux usages spécifiques sont soutenues par le département de la R&D³ relative à un parc important de réacteurs (Calberg-Challot *et al.*, à paraître).

Après avoir exposé le domaine de travail et le vocabulaire sur lequel porte cette étude, nous pouvons désormais aborder les notions de langue générale et de langue de spécialité.

1.2 Langue générale et langue de spécialité

En ce qui concerne la langue générale, prise dans le sens de langue commune, nous pourrions citer Maria Teresa Cabré qui la décrit de la façon suivante :

Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent.

³ R&D : Recherche et développement.

Cet ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale [...] (Cabré, 1998 : p. 115).

Nous pouvons aussi préciser cette définition en ajoutant que la langue générale est :

General reservoir on which the LSP's of various special areas draw [un réservoir général où puisent les différentes langues de spécialité] (Pitch et Draskau, 1985 : p. 3).

En effet, les langues de spécialités ne sont pas à dissocier de la langue générale car elles en font partie intégrante. Elles utilisent le même système de règles en syntaxe et en grammaire et ne font qu'une en ce sens. C'est au niveau sémantique que se note la distinction et c'est au niveau du vocabulaire que l'analyse doit porter.

Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées (Lerat, 1995 : p. 21).

Nous envisageons ainsi la langue de spécialité comme un sous-ensemble de la langue générale et donc le vocabulaire de spécialité comme le continuum de la langue générale.

1.3 Langue spécialisée ou langue de spécialité ?

Nous préférons la dénomination de "langue de spécialité" à celle de "langues spécialisées". Pierre Lerat dit dans son ouvrage intitulé "Les langues spécialisées" que :

La dénomination de langue de spécialité souffre d'induire une fragmentation et une marginalisation qui sont contre-intuitives (Lerat, 1995 : p.19).

En effet, la langue spécialisée serait la langue générale qui se spécialise mais la dénomination reste très vague.

La langue de spécialité mobilise, pour l'usage, les connaissances de la langue générale et en ce sens, il existe bien un continuum entre la langue générale et la langue de spécialité. Malgré tout il subsiste une zone d'ombre pour toute personne extérieure à la communauté d'experts utilisant cette langue de spécialité, à savoir la connaissance et le savoir. Même si les experts parlent la même langue que les autres, les connaissances que véhiculent leurs discours n'en sont pas pour autant plus accessibles. C'est pour cette raison, à cause de

cette séparation des connaissances et des savoirs, que nous préférons parler de la notion de "langue de spécialité".

Si nous préférons parler de langue de spécialité, la présente étude traite plus précisément d'un vocabulaire de spécialité. Aussi retiendrons-nous la définition de Dubois et *al.* donnée à l'article "spécialité" :

On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine. Sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité, et vocabulaire spécialisé convient mieux (Dubois, 1994 : p. 440).

Bernard Quemada argumente aussi en ce sens lorsqu'il écrit :

La linguistique descriptive [...] condamne les désignations de "langue" technique et scientifique qui sont également impropres. Il convient plutôt de parler de "vocabulaires", s'agissant d'emplois particuliers du français et de ses variétés qui font appel, pour la prononciation, la morphologie et la syntaxe, au fonds de la langue commune, caractère à partir duquel notre analyse établit des rapports fonctionnels mais non hiérarchisés (Quemada, 1978 : p. 1153).

Parlant dans cette citation d'une autre langue de spécialité, nous ne sommes pas moins d'accord avec Georges Mounin qui qualifie ainsi la langue de spécialité :

Au sens propre il n'existe pas de langue du droit en soi mais seulement, à l'intérieur de la langue française, un vocabulaire du droit, et sans doute quelques tours syntaxiques spécifiques (Mounin, 1979 : p. 13).

Après avoir introduit les notions de "langue générale" et de "langue de spécialité", nous pourrions clairement situer cette étude sur un vocabulaire de spécialité et ici relatif à l'ingénierie nucléaire.

Ce travail fait par ailleurs suite à des travaux présentés en commun avec Danielle Candel lors d'une communication au séminaire de Marie-Annick Morel à l'université de Paris 3 en mars 2005 portant sur "Les pratiques terminologiques dans le domaine du nucléaire", et de l'étude traitant sur la néologie en marche, motivations et réactions, comment la terminologie du nucléaire évolue (Candel & Calberg-Challot, 2007).

Comment passe-t-on de la langue générale à une langue de spécialité et plus particulièrement au vocabulaire de spécialité ? Que se passe-t-il entre les différents sous-domaines dans une même langue de spécialité ?

Plusieurs éléments font que l'on distingue le vocabulaire de la langue commune et celui de la langue de spécialité. Toutefois, nous nous intéressons plus particulièrement aux termes du vocabulaire de la langue générale qui se

sont spécialisés. Comment le relève-t-on ? Par quelles caractéristiques se rattache-t-il à la langue générale et comment est-il accueilli par les spécialistes et par les non-spécialistes ?

C'est à ces questions que nous tenterons de répondre au travers de l'étude de divers exemples du domaine de l'ingénierie nucléaire, après avoir présenté nos corpus de travail.

2 LES CORPUS DE TRAVAIL

Comme nous l'avons précédemment évoqué, deux corpus de travail ont servi à la présente étude. Le premier est issu de travaux de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire (CSTNIN) et le deuxième corpus est une liste de termes issus de textes du sous-domaine Combustible de l'ingénierie nucléaire d'AREVA NP.

2.1 Le corpus de la CSTNIN

Le Corpus de la CSTNIN représente une liste de 535 termes. Ces termes sont issus des "vocabulaires officiels" avec des définitions. Nous avons uniquement conservé pour ce travail les termes et expressions et n'avons pas tenu compte du statut, de l'état d'avancement ni de la définition de chaque terme. Ce corpus est le reflet de travaux de certains groupes de travail de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire (CSTNIN).

Bien qu'une nouvelle édition actualisée et enrichie avec un lexique anglais-français soit parue en 2007, l'étude s'appuie sur une liste de termes issue de l'édition papier du Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire publiée en 2000⁴. Tous les termes de ce vocabulaire ne sont pas nécessairement validés par l'Académie française, mais chaque terme est suivi d'un statut précisant l'état d'avancement de l'article au sein de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire (SFEN, 2000 : p. 6).

Ces termes couvrent le domaine de l'ingénierie nucléaire dans son ensemble et relèvent de la néologie et des anglicismes dans le domaine de l'ingénierie nucléaire, les commissions officielles de terminologie se chargeant volontiers de lutter contre les mots anglais. Ce travail est donc le reflet d'une pratique terminologique.

⁴ Ce vocabulaire a été coordonné par Xavier Dumont avec la collaboration de Catherine Andrieux.

2.2 *Le corpus du sous-domaine du Combustible*

Le Corpus du sous-domaine du Combustible est, quant à lui, un corpus de référence écrit par les ingénieurs pour les ingénieurs de ce même sous-domaine.

Choisi par les experts comme représentatif de leur activité et de leur pratique, sans recours à des critères systématiques quant à ces choix (Branca-Rosoff, 1999 : pp. 5 et 17), ce corpus est, par ailleurs, récent et donc important pour mettre en avant la néologie.

Composé de vingt textes, le Corpus du sous-domaine du Combustible comporte 199 222 occurrences-mots. Cet ensemble a d'abord été traité en vue d'une compatibilité avec le logiciel Syntex (Bourigault *et al.*, 2005 ; Bourigault, 2007). De cet ensemble, 18 202 syntagmes nominaux ont été extraits et 5 117 noms. Seuls 922 termes ont été retenus à l'issue d'une première sélection réalisée par un expert. D'autres travaux ont été menés à la suite de cette étude et de nouvelles sélections plus fines ont été réalisées (Calberg-Challot *et al.*, à paraître ; Calberg-Challot M., D. Candel et C. Roche, 2007). Cette démarche de validation par des divers experts est importante pour les ingénieurs et experts du sous-domaine du Combustible comme pour les chercheurs en linguistique.

2.3 *Comparaison des deux corpus retenus*

Les deux corpus que nous avons retenus pour cette étude n'ont pas le même niveau de spécialisation. Nous avons retenu, pour comparer les niveaux de spécialisation des corpus, les notions de "lexie simple" et de "terme usuel". Nous entendons par "lexie simple" les vocables à un élément et appelons "terme usuel" des lexies simples, non suffixées, non composées, et ayant fait l'objet d'une attestation dans le dictionnaire *Le Robert* ainsi que dans le *Trésor de la langue informatisé*. Ces notions fournissent des données complémentaires sur le niveau de spécialisation du corpus. Voici quelques-unes des caractéristiques des corpus.

Corpus	Nombre de termes	Proportion des lexies simples par rapport à l'ensemble du corpus	Proportion des "termes usuels" par rapport à l'ensemble du corpus	Proportion de "termes usuels" par rapport aux lexies simples
FranceTerme	535	25%	19%	77%
Combustible	922	20%	11%	55%

Tableau 1 : Comparaison du niveau de spécialisation des deux corpus

On trouve pour le Corpus CSTNIN que les lexies simples représentent 25% des termes du corpus et que les termes usuels, qui représentent 19% des termes du corpus, couvrent donc 77% des lexies simples. Pour le corpus du sous-domaine du Combustible, les lexies simples ne représentent que 20% des termes du corpus et les termes usuels ne représentent plus que 11% des termes du corpus et 55% des lexies simples.

Nous avons déjà expliqué précédemment que le corpus du sous-domaine du Combustible était, par essence, plus spécialisé que le corpus CSTNIN.

Aussi, après l'analyse concernant les termes de ces deux corpus, il ressort sans surprise des rapports ci-dessus que, plus le corpus est spécialisé, plus la proportion de lexies simples et de termes usuels au sein du corpus et de termes usuels parmi les lexies simples est faible.

La spécialisation d'un domaine conduisant à la formation de termes nouveaux, dont souvent des termes composés, pour exprimer avec plus de précision une réalité, on comprend aisément les tendances dégagées.

3 ÉTUDE DE CAS DE QUATRE TERMES ISSUS DE LA LANGUE GÉNÉRALE DANS LE DOMAINE DE L'INGÉNIEURIE NUCLÉAIRE ET DU COMBUSTIBLE

Quatre termes, issus de la langue commune et qui se sont spécialisés sémantiquement, ont été retenus pour l'étude de cas. Ce sont les termes "aiguille", "chaussette", "crayon" et "doigt de gant". Les ressources lexicales retenues pour l'étude sont le répertoire FranceTerme et les dictionnaires le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) et le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT).

Ces termes pourraient être représentés de la façon suivante, en fonction de leur taille (forme) avec pour hyperonyme le terme "tube".

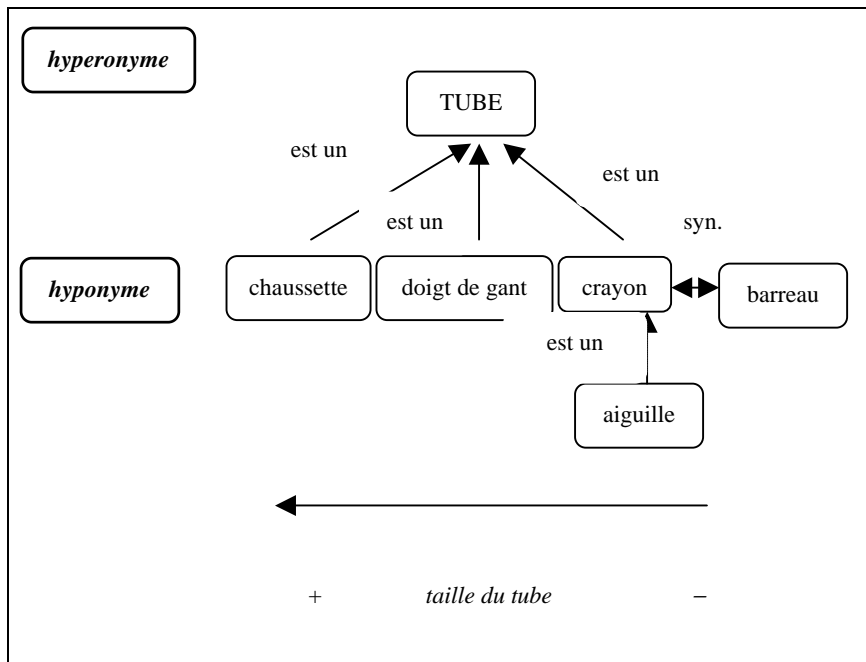


Figure 1 : Représentation lexicale de l'hyperonyme "tube"

En ce qui concerne le terme "aiguille", FranceTerme indique, pour le domaine "ingénierie nucléaire", que c'est un "crayon de très faible diamètre". Le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) le décrit, pour le domaine "énergie nucléaire", comme un "barreau de combustible de très faible diamètre". Le *Trésor de la langue française informatisé* (TFLi) indique, pour le domaine "physique nucléaire", et "par analogie", que c'est un objet pointu d'usage ou de forme analogues aux précédents. De nombreux domaines sont par ailleurs mentionnés (19 domaines en tout).

En ce qui concerne le terme "chaussette", FranceTerme décrit la forme de l'objet, pour le domaine "ingénierie nucléaire", comme étant un "tube étanche fermé à une extrémité" dont la fonction permet "d'introduire un objet dans un milieu, sans contact direct". Le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) indique, pour le domaine "réacteur nucléaire", que c'est un "tube fermé à une extrémité" dont la fonction est de permettre "de constituer une pénétration d'un milieu dans un autre en maintenant ces milieux séparés". Le *Trésor de la*

langue française informatisé (TLFi) atteste, quant à lui, ce terme dans le domaine "science nucléaire" qui est le seul domaine de spécialité pour cette entrée, et décrit l'objet comme un "tube fermé à une extrémité [...]" et qui est "destiné à renfermer les barres de commande [...] à introduire dans un réacteur nucléaire".

En ce qui concerne le terme "crayon", FranceTerme définit, pour le domaine "ingénierie nucléaire", l'objet comme un "tube de faible diamètre, fermé à ses deux extrémités" puis renseigne sur la fonction en disant qu'il joue un rôle dans le fonctionnement neutronique. Dans le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), on trouve à l'entrée "crayon", dans le domaine "énergie nucléaire", un schéma illustrant la forme du terme en entrée. Il faut ensuite aller recueillir des précisions à l'entrée "crayon de combustible" du domaine "réacteur nucléaire" pour être renseigné sur la forme comme étant "barreau de combustible de faible diamètre". Dans le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi), par analogie de forme (et parfois d'emploi) avec le crayon, il est décrit comme un "instrument en forme de crayon". En 1833, c'est un "bâtonnet de matière médicamenteuse".

Enfin, pour le terme "doigt de gant", FranceTerme le définit, pour le domaine "ingénierie nucléaire", comme un "tube de petit diamètre fermé à une extrémité" et indique ses fonctions en précisant "permettant d'effectuer certains échanges entre des milieux physiques séparés". Le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) recommande, dans le domaine "réacteur nucléaire", l'emploi de "doigt de gant" plutôt que "chaussette" en précisant que cette remarque d'usage s'applique quand "le tube est de petit diamètre". Le *Trésor de la langue française informatisé* (TLFi) ne reconnaît pas le terme comme tel dans la langue générale mais il l'atteste dans plusieurs domaines notamment avec "forme" dans les expressions "en forme de", "qui a la forme de", "par sa forme" dans les domaines des sciences naturelles, de l'anatomie humaine et animale, de la botanique, de la pathologie, de la médecine, de la biologie, de la chirurgie, de la physiologie, de la zoologie...

	AIGUILLE		CHAUSSETTE		CRAYON		DOIGT DE GANT	
	Forme	Fct.	Forme	Fct.	Forme	Fct.	Forme	Fct.
FranceTerme	X		X	X	X	X	X	X
GDT	X		X	X	X		X	
TLFi	X		X	X				

Tableau 2 : Synthèse des différentes ressources consultées

Ces trois ressources s'attachent en priorité à décrire l'objet plus que la fonction et c'est la ressource FranceTerme qui semble, au regard des exemples retenus pour l'étude, être la ressource la plus spécialisée.

Au travers des définisseurs, nous notons une certaine stabilité des définitions malgré une certaine variation dans la dénomination des domaines comme le montre le tableau ci-dessous.

	AIGUILLE	CHAUSSETTE	CRAYON	DOIGT DE GANT
	Domaine	Domaine	Domaine	Domaine
FranceTerme	Ing. nucléaire	Ing. nucléaire	Ing. nucléaire	Ing. nucléaire
GDT	Energ. nucléaire	Réact. nucléaire	Energ. nucléaire Réact. nucléaire	Réact. nuc.
TLFi	Phys. nucléaire	Sc. nucléaire		

Tableau 3 : Dénomination de domaine au travers des ressources lexicales

Cette variation nous est d'ailleurs apparue comme un phénomène inévitable concernant le vocabulaire de spécialité de l'ingénierie nucléaire. En effet, malgré un travail très important et nécessaire de délimitation des termes par sous-domaines, pour la constitution du corpus du sous-domaine du Combustible, un problème de délimitation entre les sous-domaines Combustible et Chaudière persiste. 89 termes (soit 9,7%) du sous-domaine Combustible appartiennent également au sous-domaine Chaudière.

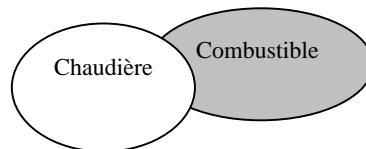


Figure 2 : Interaction Combustible-Chaudière

Les résultats d'une étude de ce type peuvent servir de paramètres pour la mesure des degrés de spécialisation dans un domaine. Ainsi la hiérarchie analysée à travers les dictionnaires le *Grand dictionnaire terminologique*, le *Trésor de la langue française informatisé* et le répertoire FranceTerme

montre que le terme "chaussette" est sans doute, parmi les quatre termes retenus pour l'étude, le plus spécialisé du nucléaire.

Avec quelques termes du même champ sémantique dans une relation paradigmatique, le vocabulaire de la langue générale se spécialise et la langue générale se re-spécialise sans qu'il n'y paraisse pour un non-spécialiste. En effet, à partir du corpus du sous-domaine du Combustible et parmi les termes que nous venons de présenter, nous notons que le terme "crayon" ne renverra pas à la même réalité pour un spécialiste du combustible et pour un neutronicien. Dans le sous-domaine du Combustible, le terme sera décrit en termes de fabrication alors que pour le neutronicien, il sera décrit en termes de composition.

Ce que nous avons précédemment montré entre la langue générale et un vocabulaire de spécialité semble se reproduire à une autre échelle, à l'intérieur même du domaine de spécialité⁵.

4 MOTIVATIONS ET MOTEURS DE LA SPÉCIALISATION D'UN TERME

Nous aimerions élargir cette étude pour mettre en valeur, dans le passage du vocabulaire général au vocabulaire de spécialité, les caractéristiques spécifiques au domaine du nucléaire par rapport aux autres domaines de spécialité et montrer les raisons d'un recours aux termes issus de la langue générale. Cette partie tend à montrer certaines spécificités du vocabulaire du nucléaire.

On note tout d'abord le principe de politique industrielle ou "secret défense". C'est, en effet, la réserve, la correction politique du fait d'une sensibilité aux éventuelles connotations du vocabulaire, le secteur du nucléaire étant un secteur particulièrement "chaud". Nous nous en expliquerons par ailleurs dans notre thèse, notamment au sujet du terme "stockage" qui a été remplacé par le terme "entreposage".

La culture d'entreprise et les usages marquent aussi le vocabulaire du nucléaire.

Un effort de vulgarisation et d'ouverture vers les médias et le grand public caractérise par ailleurs le vocabulaire comme le montre notamment le terme "gestion des combustibles nucléaires usés".

⁵ Ce point sera, par ailleurs, développé dans notre thèse.

Une volonté de précision "scientifique" s'exprime à travers l'exemple "crayon" qui devient "crayon de combustible" ou "crayon combustible". A l'inverse, on note une tendance à l'économie de la langue avec "crayon de combustible" qui redevient "crayon".

Des avancées scientifiques et techniques avec les technologies des réacteurs à neutrons rapides qui employaient le terme "aiguille", on est passé avec les réacteurs à eau sous pression au terme "crayon".

Enfin rappelons la politique linguistique tendant à faire éviter l'anglais dans la morphologie et la syntaxe du terme comme "reprocessing" qui est devenu "retraitement" puis "traitement" (Candel & Calberg-Challot, 2007 : pp. 45-49).

CONCLUSION

On a vérifié, à travers l'analyse des corpus rassemblés et des expertises collectées, quelques exemples de passage de la langue générale à un vocabulaire de spécialité. Il semble que ce que nous venons de montrer n'est pas spécifique aux langues de spécialité de l'ingénierie nucléaire et du sous-domaine du Combustible mais semble être commun aux langues de spécialités et aux vocabulaires de spécialité.

Néanmoins, il apparaît que les paramètres "corrections politiques" et "devoir de réserve" sont particulièrement marqués dans le domaine du nucléaire. La langue générale, souvent floue, permet d'ajouter à l'expression des valeurs liées à des domaines "sensibles".

Le passage de la langue générale au vocabulaire de spécialité s'accompagne d'une expertise scientifique, politique, d'une culture d'entreprise et de forces vulgarisatrices, linguistiques ou interventionnistes. Nous avons déjà abordé le passage inverse – de la langue de spécialité vers la langue générale -, mais nous développerons cet aspect plus avant dans notre thèse.

Ainsi donc, le terme, la définition du terme, rappellent effectivement le mot de la langue générale et le sens commun qu'on lui reconnaît, ainsi que sa définition. C'est le cas de "crayon" et des autres termes comme, par exemple "piscine" ou "cendrier" qui font partie de ceux que nous avons précédemment qualifiés "d'usuels" au sein du Corpus CSTNIN ou du Corpus du sous-domaine du Combustible et ayant un sens spécifique dans le domaine du nucléaire. Comme le souligne Christine Durieux, il peut aussi être une difficulté pour les traducteurs ou un public élargi

[...] de ne pas reconnaître dans les unités lexicales appartenant à la langue usuelle l'emploi de véritables termes relevant d'une langue de spécialité (Durieux, 1996-1997 : p.100).

Une telle motivation, par le recours à une forme déjà présente dans la langue générale, permet une bonne compréhension (qui reste relative) du terme et de sa bonne utilisation par un public élargi.

Le terme, au sein du processus officiel d'enrichissement de la langue française, est bien accueilli par les décideurs, dans les commissions car il ne risque pas vraiment de "choquer". Surtout, il reste bien intégré au système de la langue. Il est moins inconnu, en principe, du grand public, mais une certaine opacité sur le sens du terme demeure.

C'est l'usage, comme dans la langue générale, qui fait qu'un terme se stabilise, se fige et prend son sens.

On peut donc parler d'emprunt au niveau du vocabulaire, mais il existe bien un fossé au niveau des connaissances qui sont véhiculées par les termes.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourigault, D. (2007) *Un analyseur syntaxique procédural opérationnel : Syntex*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université Toulouse Le Mirail, w3.univ-tlse2.fr.erss/membres/bourigault/hdr.html.
- Bourigault, D., C. Fabre, C. Frérot, M.-P. Jacques et S. Ozdowska. 2005. "Syntex, analyseur syntaxique de corpus." In *Actes des 12èmes journées sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Dourdan, France.
- Branca-Rosoff, S. (1999) "Types, modes et genres : entre langue et discours." *Langage et société* 87, pp. 5-24.
- Cabré, M. T. (1998) *La terminologie : théorie, méthodes et applications*, traduit du catalan, adapté et mis à jour par Cormier, M. et Humbley, J., Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa (Regards sur la traduction) et Paris, Armand Colin (U - Linguistique).
- Calberg, M. et D. Candel (2005) *Pratiques terminologiques: un exemple dans le domaine du nucléaire (résultat d'enquête)*, EA 1483, Séminaire de l'Ecole doctorale, Marie-Annick Morel, Université Paris 3, 14 mars 2005.
- Calberg-Challot M., D. Candel, D. Bourigault, X. Dumont, J. Humbley, J. Joseph (à paraître) "Une analyse méthodique pour l'extraction terminologique dans le domaine du nucléaire", *Terminology*.
- Calberg-Challot M., D. Candel & C. Roche (2007) "De la variation des usages au consensus terminologique : vers un dictionnaire de l'ingénierie nucléaire", *Actes de la première conférence TOTh 2007, Terminologie & Ontologie : Théories et applications*, ed. Christophe Roche, Annecy, Institut Porphyre, pp. 199-141.
- Candel, D. (1999) "Néologie et terminologie : activités et réflexions", dans "Nouveaux outils de la néologie", eds. Louis-Jean Rousseau & Loïc Depecker, *Terminologies nouvelles*, 20, pp. 44-53.

- Candel, D. et M. Calberg-Challot (2007) "Néologie en marche, motivations et réactions. Comment la terminologie du nucléaire évolue", in Juhani Härmä, Eva Havu, Mervi Helkkula, Meri Larjavaara, Mari Lehtinen et Ulla Tuomarla (eds), Actes du XXIXe Colloque international de Linguistique Fonctionnelle, Helsinki 2005 (21-24 septembre 2005), Publications du Département des langues romanes de l'Université de Helsinki, 18, pp. 45-49.
- Chevallier, J., en collaboration avec D. Candel (sous presse, à paraître en février 2008), *Précis de terminologie médicale – Les clés de l'évolution du langage médical*, 8^e éd., Maloine.
- Coppolani, P., N. Hassenboehler, J. Joseph, J.-F. Petetrot, J.-P. Py et J.-S Zampa (2004) *La chaudière des réacteurs à eau sous pression*, Coll. Génie atomique : EDP Sciences.
- FranceTerme, <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>
- Depecker, L. (2001) *L'invention de la langue, Le choix des mots nouveaux*, Larousse/Armand Colin, Paris, 720 p.
- Dubois, J. et al. (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- Durieux, C. (1996-1997) Pseudo-synonymes en langue de spécialité, *cahier du CIEL* 1996-97, Université de Paris 7, pp. 89-114.
- Le Grand dictionnaire terminologique*,
http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp
- Le Trésor de la langue française*, version informatisée (TLFi)
<http://atilf.atilf.fr/tlfv3.htm>
- Lerat, P. (1995) *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- Mounin, G. (1979) "La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques", *Meta*, vol. 24, n°1, pp. 9-17.
- Petit Robert*, (2004) *Dictionnaire de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Picht, H. et J. Draskau (1985) *Terminology : An Introduction*, England, The University of Surrey, 265 p.
- Quemada, B. (1978) "Technique et langage", Bertrand Gille (dir.), *Histoire des techniques*, coll. "La Pléiade", Paris, Gallimard, pp. 1146-1240.
- SFEN (Société française d'énergie nucléaire), (2000 [2007]) *Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire*, Paris, SFEN.